

## « Com' à la maison », un lieu d'accueil différent pour les enfants et les assistants maternels

Rompre l'isolement, ne plus entremêler vie professionnelle et vie privée sont le souhait d'un certain nombre d'assistants maternels et de parents qui recherchent l'intermédiaire entre l'accueil chez un assistant maternel et la crèche. Nous avons rencontré Chloé, Delphine et les deux Joëlle de la MAM (maison d'assistants maternels) de Lugrin, « Com' à la maison ».

Elles nous accueillent toutes les quatre avec un large sourire, sur leur terrasse, face aux montagnes et au soleil, tandis que les enfants font la sieste. Joëlle D. commence par une visite de leur maison de 170 m<sup>2</sup>. « La MAM a été créée en janvier 2009. Depuis, les professionnelles ont changé, mais le fonctionnement est globalement resté le même. Il y a une pièce pour le bricolage, une pièce dédiée à la lecture, une salle pour la motricité et une avec des jeux permanents. Les parents amènent le repas de leurs enfants. Trois chambres sont à la disposition des enfants pour la sieste. Nous accueillons jusqu'à 16 enfants simultanément. Nous avons chacune nos contrats avec nos 4 enfants mais nous fonctionnons avec une délégation d'accueil ».

Delphine ajoute : « cette délégation permet à toutes de prendre en charge les enfants, à n'importe quel moment de la journée. Nous pouvons ainsi constituer des groupes pour l'organisation de la journée ».

La MAM est ouverte de 7h à 19h. Les assistantes maternelles travaillent environ 40h à 45h par semaine sur quatre jours. Elles établissent un planning au mois. Certaines font l'ouverture, d'autres la fermeture. « Le référentiel des MAM est venu encadrer le fonctionnement, c'est rassurant », explique Delphine. Pour leur permettre de faire face aux dépenses liées à la location de la maison, les parents et les assistantes maternelles participent aux frais en versant une indemnité. Chloé précise : « pour les charges d'eau, d'électricité, les achats de jeux, nous prenons sur les indemnités d'entretien ».

Joëlle G. explique : « il faut vraiment s'armer de patience pour ouvrir une MAM. Il y a beaucoup de contraintes règlementaires et de choses à discuter avec la PMI ». Delphine et Chloé ajoutent : « Il faut beaucoup discuter ensemble pour que ça fonctionne. Ce qui peut être frustrant, c'est l'attachement avec les enfants qui n'est pas le même que lorsqu'on est toute seule avec eux. Mais franchement, on a trouvé un réel confort de travail en intégrant la MAM. »

### En savoir +

Pour d'autres renseignements, un dossier dans le magazine « l'assmat » est disponible dans votre RAM. N'hésitez pas à nous contacter pour le consulter. Par ailleurs, la CAF et la PMI organisent ensemble des réunions d'informations sur les MAM régulièrement. La prochaine aura lieu le 6 juin à Annecy. Pour y participer, merci de contacter la PMI, [dpmips.cha@hautsavoie.fr](mailto:dpmips.cha@hautsavoie.fr)

### Sondage

Nous réfléchissons à mettre en place quelques animations durant l'été. Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter par mail pour nous préciser la période et le nombre d'enfants, en tenant compte de vos propres enfants s'ils devaient être présents!

### Le Relais vous répond

Mme L, assistante maternelle :

« Je complète mon activité d'assistante maternelle avec une autre activité. Suis-je limitée en heures de travail hebdomadaire ? »

**La réponse du RAM :** L'assistant maternel ne peut pas travailler plus de 13 heures consécutives par jour, tous les employeurs confondus. Le repos quotidien doit être d'une durée minimale de 11 heures consécutives. Sauf accord écrit de la part de l'assistant maternel, il ne peut pas travailler plus de 48 heures par semaine. Cette durée est calculée sur une période de 4 mois. Elle peut-être annualisée dans la limite d'un plafond de 2250 heures.



## Les rendez-vous du Relais

### Conférence autour des les émotions de l'enfant, animée par Annie Mejean

Accueillir et encourager les émotions de son enfant, l'écouter, lui donner la permission de libérer ses tensions, c'est lui permettre de se constituer une personnalité solide, une sécurité intérieure stable afin qu'il aille, serein et assuré, sur son propre chemin. Après avoir défini une émotion, et fait la différence entre une émotion saine et une réaction émotionnelle parasite, nous verrons comment accueillir celles de nos enfants, comment les laisser s'exprimer de manière adéquate et décoder ses besoins sous-jacents, comment utiliser le jeu pour canaliser l'agressivité d'un enfant, et accompagner ses colères avec bienveillance. **Annie Méjean est psychopraticienne en cabinet. Elle s'est formée notamment à l'école d'Isabelle FILLIOZAT.**

RDV le mardi 22 Mai au RAM à Evian, à 19h45.

Soirée réservée aux adultes, entrée libre, sur inscription auprès du RAM.

### Papotes et Bricole....

Suite à vos demandes, les animatrices vous proposent une soirée le mardi 5 juin à 19h au RAM à Evian pour tester des activités manuelles et apprendre quelques chansons. Pour ceux qui ont des impératifs horaires, il est bien évident que vous pouvez arriver quand vous le pouvez. Par ailleurs, ceux qui ont des enfants à charge peuvent venir avec eux et repartir quand bon vous semble ! Si certains souhaitent apprendre une comptine, une chanson ou ont des idées d'activité manuelle, n'hésitez pas à nous le faire savoir !

Afin de rendre le moment le plus convivial possible, nous partagerons le repas ensemble. Nous vous tiendrons au courant de l'organisation en fonction de vos inscriptions. Alors dès maintenant, vous pouvez noter cette date et vous inscrire : [ram@cc-peva.fr](mailto:ram@cc-peva.fr)  
(Réservé aux assistants maternels)

### La musique avec Carole...

Suite à un contretemps, les animations musique avec Carole ne pourront pas avoir lieu sur Evian et Publier. Ces séances seront reportées à l'automne. Quant à Saint Paul, les trois dernières séances sont maintenues mais décalées dans le temps. Ayez l'œil sur le planning !

### Fête du RAM

Elle aura lieu de samedi 16 juin de 10h à 15h au parc Dolfus, à Evian !

Vous êtes tous invités, petits et grands, parents, grands-parents, assistants maternels, professionnels de la petite enfance..... Nous comptons sur vous pour diffuser très largement l'information aux parents, à votre entourage. Nous vous attendons quand vous voulez, pour un petit moment ou pour la journée. Vous y découvrirez les structures musicales d'Etienne FAVRE que vous pourrez écouter, manipuler, regarder... Vous pouvez consulter son site : <http://www.structuresmusicales.com/>

Si le temps le permet, apportez votre pique-nique, nous partagerons ce moment ensemble.

### Petit repas de fin d'année...

Afin de partager un temps convivial et de se projeter dans l'année 2018/2019, nous vous proposons un repas canadien le mardi 19 juin à partir de 18h30. Un Doodle sera lancé pour nous organiser. D'ici là, réservez votre soirée ! Pour ceux qui souhaitent venir avec leurs enfants, pas de soucis, nous nous adapterons ! (réservé aux assistants maternels)

A partir de septembre 2018, votre journal et vos plannings seront consultables uniquement sur le site [www.cc-peva.fr](http://www.cc-peva.fr). Il n'y aura plus d'envoi papier. Dès maintenant, pensez à communiquer votre adresse mail au [ram@cc-peva.fr](mailto:ram@cc-peva.fr). Merci pour votre compréhension.

### Un empêchement, ça arrive...

Nous travaillons avec des enfants et nous le savons ! Parfois, les enfants dorment encore, parfois, vous n'avez pas les enfants prévus initialement, parfois il y a des malades... Nous comprenons bien qu'il peut y avoir des modifications de dernière minute dans votre emploi du temps ! Pas de souci... Nous vous remercions simplement de nous envoyer un mail afin de nous permettre d'organiser au mieux votre accueil sur les temps collectifs. Merci pour votre compréhension !



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS  
8 avenue des Acacias - 74500 EVIAN  
[ram@cc-peva.fr](mailto:ram@cc-peva.fr)  
Tél. 04 50 74 41 55